



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 15 juin 2018 — N° 353

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bertrand Lavoie pour sa contribution au développement de la circonscription de Matane-Matapédia.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage aux soldats juifs des Forces armées canadiennes tombés au combat.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de remercier les électeurs de la circonscription de Côte-du-Sud pour leur confiance envers leur député.

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme France Dorval, fondatrice de La Maison des jeunes de Saint-Augustin-de-Desmaures inc.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter Mmes Meaghan Benfeito et Caeli McKay, médaillées de bronze à la Coupe du monde de plongeon.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin d'inviter l'Assemblée nationale à appuyer la demande d'érection d'un monument à la mémoire de M. Fredy Villanueva.

15 juin 2018

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter le journal *Autour de l'Île*, primé lors du congrès de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 10^e marché public du Vieux-Saint-Eustache.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Programme d'éducation intermédiaire de l'école secondaire Kénogami.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la cinquième Grande journée des petits entrepreneurs.

À 9 h 54, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

15 juin 2018

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le Plan stratégique 2018-2022 de l'Institut de la statistique du Québec.
(Dépôt n° 4543-20180615)

Mme Vien, ministre responsable du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017 de la Commission de la construction du Québec;
(Dépôt n° 4544-20180615)

Le rapport annuel de gestion 2017 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
(Dépôt n° 4545-20180615)

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

L'Avenant (n° 2) à l'Entente relative à la mise en œuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec, entre la Société du Plan Nord et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
(Dépôt n° 4546-20180615)

15 juin 2018

M. Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2017-2018 de la Société des établissements de plein air du Québec.

(Dépôt n° 4547-20180615)

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, au nom de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du Comité Entraide;

(Dépôt n° 4548-20180615)

Le rapport d'activité 2016-2017 du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

(Dépôt n° 4549-20180615)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 26 avril 2018 par M. Bonnardel (Granby) concernant le remboursement des heures payées en trop par les usagers dans les horodateurs des hôpitaux;

(Dépôt n° 4550-20180615)

La réponse à la question écrite n° 310 concernant un mémoire du Protecteur du citoyen portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 juin 2018 par Mme Fournier (Marie-Victorin);

(Dépôt n° 4551-20180615)

La réponse à la question écrite n° 312 concernant le projet d'exploitation d'un terminal pétrolier par Chaleur Terminals à Belledune au Nouveau-Brunswick, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2018 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 4552-20180615)

15 juin 2018

La réponse à la question écrite n° 313 concernant l'accès aux places à contribution réduite pour les demandeurs d'asile disposant d'un permis de travail temporaire, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 juin 2018 par M. Khadir (Mercier);

(Dépôt n° 4553-20180615)

Copie d'un compte d'honoraires, en date de juin 2018, émis par DeBlois Avocats, concernant le rapport d'enquête de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 4554-20180615)

M. le président dépose :

Les rapports des activités de relations interparlementaires et internationales des sections et délégations de l'Assemblée nationale, pour l'année financière 2017-2018.

(Dépôt n° 4555-20180615)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 19 et 19.1 du Règlement, il dépose :

Le calendrier prévisionnel des travaux de l'Assemblée, pour l'année 2018-2019.

(Dépôt n° 4556-20180615)

Dépôts de pétitions

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 101 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des chats errants.

(Dépôt n° 4557-20180615)

15 juin 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 131 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mobilité et le maintien du train de l'Est.

(Dépôt n° 4558-20180615)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Roberge (Chambly) présente une motion concernant la politique en éducation du gouvernement libéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, conjointement avec M. Ouellet (René-Lévesque), M. Lemay (Masson), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des peuples autochtones, qui se tiendra le jour du solstice d'été, soit le jeudi 21 juin 2018;

QU'elle reconnaisse que les Premières Nations et les Inuits ont une place intégrale dans notre histoire collective et qu'ils ont grandement contribué au développement du Québec contemporain que nous connaissons aujourd'hui;

15 juin 2018

QU'elle réaffirme clairement sa volonté d'entretenir des relations harmonieuses de nation à nation, basées sur le respect mutuel, la collaboration et l'entraide, avec les Autochtones;

QUE cette journée nous rappelle que nous avons tous un rôle, et une responsabilité collective, dans l'effort de réconciliation avec les peuples autochtones et que ce rapprochement avec les Premières Nations et les Inuits nous offre une opportunité exceptionnelle d'enrichissement mutuel.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) présente une motion concernant des réformes à l'Assemblée nationale pour la prochaine législature; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale célèbre la fête nationale du Québec, qui a pour thème cette année *Histoire de héros*;

QU'elle profite de l'occasion pour célébrer la créativité et les succès de tous les héros québécois;

QU'elle enjoigne la population et les députés à prendre part aux activités qui auront lieu dans toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

15 juin 2018

Le débat terminé, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au nom de M. Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 184, Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 184 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée, les parlementaires suivants prennent la parole, concernant leur retrait de la vie politique à la fin du présent mandat :

M. Gendron (Abitibi-Ouest)
Mme Léger (Pointe-aux-Trembles)
Mme Maltais (Taschereau)
Mme Vallières (Richmond)
M. Bernier (Montmorency)
M. Kelley (Jacques-Cartier)
Mme Vallée (Gatineau)

15 juin 2018

M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Matte (Portneuf)
Mme Ouellet (Vachon)
M. Bolduc (Mégantic)
M. Spénard (Beauce-Nord)
M. Lelièvre (Gaspé)
M. Coiteux (Nelligan)
M. Hardy (Saint-François)
M. Fournier (Saint-Laurent)

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), propose que le principe du projet de loi n° 1094, Loi proclamant le Mois du patrimoine hispanique, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Une proposition d'amendement au projet de loi n° 1094, Loi proclamant le Mois du patrimoine hispanique.

(Dépôt n° 4559-20180615)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 1094 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 1094 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 1094, Loi proclamant le Mois du patrimoine hispanique.

La motion est adoptée.

15 juin 2018

Commission plénière

Le projet de loi n° 1094 est étudié en commission plénière, puis il est amendé et rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), propose que le projet de loi n° 1094, Loi proclamant le Mois du patrimoine hispanique, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 1094 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 241, Loi visant à déclarer la compétence d'un célébrant, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 241 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 35 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 241, Loi visant à déclarer la compétence d'un célébrant, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 241 est adopté.

15 juin 2018

Adoption du principe

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 238, Loi concernant les immunités accordées à l'Agence mondiale antidopage, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 238 est adopté.

Adoption

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 238, Loi concernant les immunités accordées à l'Agence mondiale antidopage, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 238 est adopté.

Adoption du principe

M. Ouellet (René-Lévesque) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 237, Loi modifiant la Loi de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau – Hauterive, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 237 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 35 du Règlement, M. Ouellet (René-Lévesque) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 237, Loi modifiant la Loi de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau – Hauterive, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 237 est adopté.

15 juin 2018

Adoption du principe

M. Huot (Vanier-Les Rivières) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 235, Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 235 est adopté.

Adoption

M. Huot (Vanier-Les Rivières) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 235, Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 235 est adopté.

Adoption du principe

M. Hardy (Saint-François) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 236, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 236 est adopté.

Adoption

M. Hardy (Saint-François) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 236, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 236 est adopté.

15 juin 2018

Adoption du principe

M. Lelièvre (Gaspé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 239, Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans le site patrimonial de Percé, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 239 est adopté.

Adoption

M. Lelièvre (Gaspé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 239, Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans le site patrimonial de Percé, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 239 est adopté.

Adoption du principe

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 240, Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 240 est adopté.

Adoption

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 240, Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 240 est adopté.

15 juin 2018

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 187, Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

Une proposition d'amendement au projet de loi n° 187, Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques.

(Dépôt n° 4560-20180615)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 187 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 187 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 187, Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques.

La motion est adoptée.

Commission plénière

Le projet de loi n° 187 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

15 juin 2018

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 187, Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 187 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux sine die.

La motion est adoptée.

À 15 h 24, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée ajourne ses travaux sine die.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 15 juin 2018, à 8 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n°400 Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée

15 juin 2018

Et à 16 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 184 Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques
- n° 187 Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques
- n° 235 Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie
- n° 236 Loi concernant la Ville de Sherbrooke
- n° 237 Loi modifiant la Loi de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau – Hauterive
- n° 238 Loi concernant les immunités accordées à l'Agence mondiale antidopage
- n° 239 Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans le site patrimonial de Percé
- n° 240 Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur
- n° 241 Loi visant à déclarer la compétence d'un célébrant
- n° 1094 Loi proclamant le Mois du patrimoine hispanique

Le Président

JACQUES CHAGNON